**COMITE DIRECTEUR**
**Mardi 4 Mai 2021 – 17H30 EN VISIOCONFERENCE**

---

**Présidence : Alain DOUCET**

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, Daniel COLLET, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Frédéric DEDIEU, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Isabelle GELY, Christophe GIL, Françoise JAMMES, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Laurent MARTINIE, Jean Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS, Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES, Jacques ZOCCHETTO

Excusé(e)s : Annie BOURDALLE, Benoît CASTANEDO, Aude D'ORSI, Matthieu MONCHAUX, Stéphane PINASSEAU

Invités : Alain ARMANDIE, Laure BENJAMOILE, Romain BLATTES, Sylvie BROS, Pierre CIBOT, Jean Louis CUNG, Jean Pierre CROUZERY, Éric DORIA, Christian GALONNIER, Stéphane GARCIA, Sébastien GINER, André LAUR, Jean Louis LLANTA, Sébastien LAPASSET, Gérard MIGUEL, Bernard ROLLAND, Caroline SUNE, Franck VALERIO

Invités excusés : Jean Louis BOULADOU, Philippe LAURENT

## 1- COMMUNICATION DU PRESIDENT

Alain DOUCET ouvre le Comité Directeur.
Il souhaite la bienvenue aux CTL, aux membres élus du CSE invités suite à leur demande, à certains chargés de missions présents également à cette réunion.

Le Président DOUCET revient sur la réunion du personnel qu'il a tenu à mettre en place par visioconférence afin d'apporter des précisions quant à la mise en place de l'APLD et de rassurer les salarié-e-s sur leur situation.

Il fait un retour sur la réunion qui s'est tenue le 3 mai avec le recteur d'Académie de Toulouse en présence également de Jean Louis CUNG et Laurent MARTINIE. Ce rendez-vous a été très constructif et les échanges sont porteurs d'encouragement. Un accueil positif a été acté autour du « Printemps du Rugby Occitan ». Le recteur adressera une lettre à tous les acteurs du monde scolaire. Il a été très attentif sur le dossier des « Vacances apprenantes », d'autant plus qu'il est chargé au niveau national des « internats apprenants ».

Les thèmes abordés au cours de cette réunion, notamment la convention régionale et la formation des enseignants, seront retravaillés lors du rendez-vous programmé le 8 juin à Castelnaudary.

Le Président DOUCET souhaite avoir le même rendez-vous avec la rectrice de Montpellier.

Alain DOUCET se félicite des qualifications pour les finales des Coupes d'Europe du Montpellier HR et du Stade Toulousain.

La convention a été pérennisée avec le CREPS de Toulouse.

Max SANTA ajoute qu'une tarification particulière voire des gratuités sera appliquée sur un développement potentiel.

Il précise également que la convention avec le CREPS de Montpellier a été signée

Le Président DOUCET fait état des effectifs joueurs par département réalisé au 30/04/2021 par Christian GALONNIER (***PJ n° 1***). La perte de la LOR sur l'année est de -4,34% soit 2171 licencié-e-s. La baisse est minimisée grâce aux efforts fournis par les Présidents de CD, clubs, éducateurs.

## 2- VALIDATION DES PV

Le PV du Comité Directeur du 13/03/2021 est validé à l'unanimité.

## 3 - REPRISE DE L'ACTIVITE PAR LE RUGBY A 5 (*PJ n° 1*)

Alain PALAUSSE et Sébastien LAPASSET présentent le projet de dispositif de reprise qui sera mis en place dès le 19 mai, passage au stade 4. Les CD seront les organisateurs en lien direct avec leurs clubs et la Ligue. L'interface sur le projet a été mené conjointement avec la commission du rugby à 5 sur la communication, l'organisation et la règlementation.

1ère phase : entraînements à l'intérieur du club (pour les clubs volontaires), pour les catégories seniors masculin et féminines, juniors, cadets et cadettes

2ème phase : rassemblements avec des clubs limitrophes sans considération de niveau dans les différentes catégories sur 1,2 ou 3 week-ends.

3ème phase : finales départementales organisées par les départements le 19 juin en fonction du classement des clubs de la phase 2 et dans le cadre du « Printemps du rugby occitan ».

4ème phase : finales de la Ligue (1 équipe qualifiée par catégorie, par département sur la phase 3) le 26 juin à Villeneuve-la-Comptal et Castelnaudary.

Le Président DOUCET souhaite que cette journée soit l'occasion de fêter cette reprise du rugby occitan et prévoit d'organiser une réunion du Comité Directeur en présentiel.

Le dossier complet, comprenant la fiche d'inscription (permettant d'organiser ces différentes journées), les feuilles de match et de score, les règles du jeu, sera envoyé aux Comités Départementaux pour une communication aux clubs qui souhaiteraient s'engager.

Alain PALAUSSE précise que l'engagement sera limité à 2 équipes par catégorie, par club.

## 4- CELLULE C3PR

Laetitia PACHOUD présente la Cellule de Prévention et de Protection des Populations Rugby, ouverte par la FFR. Celle cellule est composée de 4 commissions : l'accompagnement (blessures graves), la CADES (discrimination, racisme et transsexuels), juridique (réception des alertes), et prévention.

Laetitia PACHOUD informe qu'à partir du 1er juillet 2021, un contrôle d'honorabilité (contrôle du casier judiciaire B2 et infractions sexuelles) sera effectué sur tous les dirigeants licenciés.
Une réunion spécifique aura lieu le 12/05/2021 sur ce sujet. Les liens de connexion seront adressés aux personnes inscrites.

Christian GALONNIER dit que les cadres d'état ont été missionnés par le Ministère des Sports et par Didier RETIEIRE afin d'engager une formation auprès des CTC pour relayer l'information aux clubs.

## 5- VACANCES APPRENANTES

André LEYMAT fait état de l'avancement du dispositif. Le projet pédagogique est mis en place. Le programme a été élaboré en fonction des plages horaires dédiées à l'activité rugby et aux activités apprenantes. L'encadrement a été proposé et validé par Christian GALONNIER.

André LAUR communique les noms des directeurs sportifs : Olivier LARRIBERE à Suc-et-Sentenac (12 au 17 juillet), Franck LAROSA à Val Rance (26 au 31 juillet), Pierre LACHATRE à Malibert (26 au 31 juillet)
Il tient à souligner une nouvelle fois le soutien dans ce projet de la part des 3 CAF et récemment du Rectorat de Toulouse.

Le Président DOUCET remercie André LEYMAT, André LAUR, Thierry MATHIEU président de la CAF de l'Hérault et les cadres techniques pour leur investissement sur ce dossier.

## 6- PRINTEMPS DU RUGBY OCCITAN

André LAUR précise à nouveau que le cadre défini a été respecté. Les actions entreprises devront s'adapter aux contraintes sanitaires et aux différentes autorisations étatiques.

Bernard PUJOL, en préambule, précise qu'une meilleure visibilité sur les activités sera apportée concernant la situation sanitaire lors de la prochaine réunion des managers Covid.

Il fait un point sur les travaux des Comités Départementaux et de leur motivation sur ce dossier.

Il remercie Christian GALONNIER pour le travail effectué afin que l'équipe technique soit disponible malgré les difficultés avec de planification.

Le Président DOUCET précise qu'à la suite de l'entrevue avec le recteur de Toulouse, l'après-midi du mardi 15 sera réservée aux actions avec les scolaires. Une circulaire sera envoyée par le Rectorat aux DASEN en ce sens, pour demander aux établissements qui le souhaitent, de participer à cette journée.

Il demande aux Présidents de CD de médiatiser l'information au travers des réseaux sociaux et de la presse locale.

## 7- POINT RESSOURCES HUMAINES

Pierre CIBOT revient sur les départs de Mathieu NOIROT, Sébastien YOTI et Christiane SAINTRAPT.

Les 5 « apprentis Campus 2023 » ont été reçus en visioconférence avec leurs tuteurs -trices- respectifs. Leurs missions se déroulent, dans un premier temps en télétravail, à raison d' 1 à 2 jours par semaine.

Pierre CIBOT fait un point sur le dossier APLD et des justificatifs à transmettre à la DIRECCTE pour finaliser le premier semestre en cours.

La demande de reconduction pour le second semestre est en cours.

Il remercie les représentants salariés du CSE pour le travail effectué conjointement avec la Direction pour l'établissement et les modifications des documents uniques d'évaluation des risques professionnels, qui seront transmis aux différentes médecines du travail.

Pierre CIBOT informe de la nomination de Karine ESTRADE en tant que référent Covid pour le personnel de la LOR.

Pour le recrutement de CTC sur le terroir 25, la mobilité géographique a été validée pour Pierre LACHATRE.

L'appel à candidature externe a été ouvert pour les postes de CTC des « terroirs » 12 et 24 jusqu'au 23/05/21 pour une prise de poste effective au 23/08/2021.

Les 48 entretiens annuels d'évaluation se feront du 19 mai au 5 juillet 2021. En accord avec Christian GALONNIER, les CTL participeront aux entretiens des CTC.

René BES précise qu'il accompagnera autant que possible le Directeur Général lors des entretiens.

Le temps de travail des CTC est en attente d'une communication fédérale.

Pierre CIBOT fait la proposition de 3 candidatures validées par le CSE, au titre de la médaille du travail promotion 2021 pour Christiane SAINTRAPT, Conchie NOVIO et Nathalie RAYNAUD. Le Comité Directeur accepte cette proposition.

Le Président DOUCET revient sur l'évolution des postes administratifs au sein de la Ligue. Des accompagnements, notamment en matière de formation, seront proposés à tous les volontaires. Il propose de rencontrer très prochainement les membres élus du CSE pour leur en fait part.

## 8- EPREUVES H/F - JEUNES

Rolland SORMANI présente le panorama général de la saison prochaine sur les Séries, avec le nombre de clubs engagés : Honneur : 36 – Promotion Honneur : 35 – 1ère Série : 45 – 2ème Série : 40, 3è et 4ème Séries : 61.

La grille des poules constituées à ce jour risque d'évoluer et de subir des modifications du fait de fusion de clubs, de forfaits généraux ou de créations.
Roland SORMANI précise que pour les demandes de changement de catégorie de clubs (montée/descente), une consultation générale sera faite.
Une réflexion s'impose sur le championnat des équipes réserves : envisager le regroupement de toutes les équipes réserves de 1ère et 2ème Séries en 3ème et 4ème Séries.

Le Président DOUCET souhaite qu'un prochain Comité Directeur soit dédié uniquement aux épreuves afin de passer en revue toutes les difficultés.

Dorothée PEREZ et Christian ABEILHE vont organiser des réunions en visioconférence avec leurs référents départementaux respectifs pour préparer la saison 2021-2022.

## 9- ARBITRAGE (*PJ n° 2*)

Éric DORIA présente la situation des arbitres sur la Ligue.

Comparatif des effectifs national/ligues : pour l'Occitanie on enregistre un écart de 0,92% par rapport à la saison précédente (2019 : 651 / 2020 : 645).

Éric DORIA donne le résultat du sondage sur les ré-affiliations 2021/2022 :

- Arbitres fédéraux classés : 2 arrêts sur les 74.
- Effectifs tous départements confondus : 612 (63 arrêts et 30 recrutements)

Ces chiffres évolueront dès que la campagne officielle de recrutement sera lancée.

Il fait un point sur les examens écrits :

- Académies : 8 candidats / 3 admis
- Fédéral : 18 candidats / 13 admis
- Concours Jeune Arbitre : 4 candidats / 3 admis

et communique le calendrier des examens fédéraux et régionaux :

- Samedi 29 mai (distanciel) : stagiaires et régionaux
- Samedi 19 juin (oral du fédéral à Toulouse)
- Samedi 26 juin (finale CJA sessions 2020 et 2021 à Toulouse)

Éric DORIA fait part de l'annulation du congrès des arbitres à Grenoble, du report du Challenge de l'Arbitrage Occitane en 2022 et des actions en cours avec l'UNSS, la FNSU et l'ANDSA.
Pour le Beach Rugby, les arbitres s'associeront bénévolement sur les stations (Grau du Roi, Valras, Sigean, Argelès, Gruissan).

Concernant les apprentis Campus 2023, 1 journée en moyenne par semaine sera dédiée aux missions transversales de l'arbitrage. Un point sera fait par département.

Éric parle de la décision du TGI de Narbonne sur le dossier d'agression en 2017 d'un arbitre après le coup du sifflet final sur la rencontre Bassin Sud Minervois / Narbonne-Plage. Les agresseurs ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis, 3 ans d'interdiction de pénétrer dans une enceinte sportive rugby et d'une amende de 1500 € pour préjudice moral et 400 € pour frais d'avocat.

Un projet de réforme des examens des arbitres est préparé par la DNA.

## 10- REQUALIFICATION DES LICENCIES (SAISON 2020-2021)

Jean Pierre CROUZERY et Alain MACCHION font la genèse du dossier et reviennent sur les décisions des commissions territoriales de la Ligue. La FFR ayant demandé, par note, une application identique pour les Ligues que celle du dispositif fédéral, toutes les rencontres programmées des phases qualificatives et des finales seront décomptées dans le calcul des rencontres de suspensions restant à purger.

Jean-Pierre CROUZERY précise que les joueurs suspendus en milieu ou fin de saison n'ayant pas repris de licence l'année suivante, continueront de purger leurs matchs tant qu'ils ne sont pas licenciés.

## 11- DEMANDE DE LEVEE DE RADIATION

Match du 12/11/2017 Bassin Sud Minervois / Narbonne Plage.

Pour donner suite à la demande de la FFR et après en avoir débattu, le Comité Directeur de la Ligue Occitanie de Rugby a demandé que la requalification du joueur CHAUMOND Enzo se fasse par les conditions prévues à l'article 43 du titre 5 des Règlements Généraux de la FFR relatif à la « requalification par l'arbitrage ». Un mail en ce sens a été transmis à la FFR par le Secrétaire Général Jean-Yves MOURET.

## 12- POINT FINANCIER

Pierre CROS donne un point financier à date de fin mars. La situation légèrement excédentaire permet de présager un résultat d'exploitation proche de l'équilibre fin juin.

La LOR va conventionner avec l'UCRAF qui utilise un bureau au siège de Toulouse. L'occupation des locaux se fera gratuitement. Seuls les frais de fonctionnement seront à la charge de l'UCRAF.

Les Présidents de Comités Départementaux logés par les MOT-s (11, 65, 66) et la LOR (31) seront rencontrés avant fin mai pour traiter des frais de fonctionnement liés à leurs hébergements.

Alain AZPIROZ indique que l'évaluation budgétaire est en cours, notamment sur les charges, la globalisation des achats et sur la partie recettes avec la cotisation des licences, le barème des cartons.

Le Président DOUCET tient à remercier publiquement le travail de la commission partenariat autour de Francis CAZENEUVE.

## 13- EVALUATION DU POS

Max SANTA annonce que le POS a été réalisé à 85% même malgré le contexte sanitaire. Il a été transmis à la FFR.

Il remercie André LAUR pour son investissement sur ce dossier.

Le travail sur la programmation des axes pour 2021-2022 se fera après la désignation fin mai du futur DTL.

Le Président DOUCET précise que l'audition des candidats au poste de DTL se fera dans la semaine du 17 au 21 mai.

## 14- AG 2020-2021

Didier CEYSSON, suite à sa rencontre avec la Mairie, propose la candidature de Valras-Plage qui mettra à disposition à titre gracieux les locaux du Palais de la Mer le 11/09/2021.
Le Comité Directeur donne son accord.
Pierre CROS demande si l'AG Financière pourrait se dérouler également ce jour-là.
Le Président n'y est pas opposé.

## 15- QUESTIONS DIVERSES

- Jean POUS fait un focus sur le Rugby Santé et le travail mis en place afin d'avoir un outil de communication commun.

  Il parle de l'appel à projet avec la CARSAT qui concerne les salariés sur le point de prendre leur retraite. 2 départements avec l'accord de leur Président (Ariège et Aveyron) ont été missionnés pour trouver 3 bassins d'accueil.

  L'appel à projet avec la CPAM du 31 est à construire.

- Après accord de l'ARS le 26 avril, Jean POUS propose que le siège de la LOR devienne un centre de vaccination COVID éphémère début juin. Les dispositions logistiques seront vues avec le Directeur Général Pierre CIBOT. Le Comité Directeur approuve le projet.

- Alain AZPIROZ fait un point sur la recherche de locaux pour la MOT de Tarbes. Possibilité d'aide à la recherche avec l'agent immobilier et des salariés. Le futur acquéreur souhaite que la situation se règle rapidement.

- Isabelle GELY fait un bilan d'étape sur la formation des dirigeants. 6 domaines ont été abordés jusqu'à maintenant. On note entre 50 et 60 participations à chaque réunion.

  La prochaine session aura lieu le 11/05 autour du thème « Bénévoles et bénévolat » avec le Directeur partenariat de Pôle Emploi Occitanie et Aurélie BARAZER de la FFR.

  Le thème du mois de juin sera le « rugby scolaire ». Il sera proposé et animé par Jean Louis CUNG et clôturera les sessions de formation des dirigeants de la saison.

Le Président DOUCET préconise qu'un laps de temps sur ces dernières réunions soit consacré à l'information sur l'opération FFR des maillots Le Coq Sportif.

Il remercie Isabelle GELY et Claude SOUTADE et Isabelle pour leur engagement sur ce dossier

- Dossiers ANS : Michel PFLIEGER expose l'avancement du traitement des dossiers. Les clubs doivent renvoyer leur dossier sur leur compte asso au plus tard le 14 mai. La commission traitera les dossiers du 15 au 28 mai.
- Boîte à idées : Le Président de la LOR revient sur cette proposition issue de la réunion avec le personnel. Michelle SAURAC et Daniel COLLET auront en charge le suivi de ce dossier. La proposition de coworking des locaux de la LOR est acceptée par le Comité Directeur. Une information sera faite à ce sujet.

Le Président DOUCET remercie tous les participants, élu-e-s, chargés de missions et salarié-e-s pour leur participation. Il souhaite qu'à tour de rôle, tous les salariés puissent participer à un Comité Directeur. Il laisse à Pierre CIBOT en accord avec le CSE le soin de les désigner.

Séance levée à 20H40.

**Prochain Comité Directeur** : **le 26 Juin** à Villeuneuve-la-Comptal (Sous réserve des contraintes sanitaires).

**Alain DOUCET**
**Président**
_____

**Jean-Yves MOURET**
**Secrétaire Général**
_____